

Section Inspection

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE
N° 3-0920 rév. 6**

Le Comité Français d'Accréditation atteste que :
The French Committee for Accreditation certifies that :

**ORIAS POITOU-CHARENTES
ZA FIEF DES PRISES USSEAU
BP 13
17220 SAINTE-SOULLE
SIREN : 517597779**

satisfait aux exigences de la norme : **NF EN ISO/IEC 17020 : 2012**
fulfils the requirements of the standard :
et aux règles d'application du Cofrac
and Cofrac rules of application
en tant qu'organisme d'inspection de type / *As an inspection body of type : C*

Un organisme de type C est un organisme fournissant des services d'inspection autres que de tierce partie indépendante à son organisation mère ou à d'autres clients.
A type C body is a body supplying inspection services other than "third party" to its parent organization or to other clients.

pour les domaines d'activités de / *for the domaine of activities of :*

ENVIRONNEMENT / ENVIRONMENT

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr) / *which activities are precisely described in the following technical annex, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr) :*

3-0920 rév. 6

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique.
and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **31/10/2025**

Date de fin de validité / *Valid until* : **31/12/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Directrice de Section,

The Section Director,

DocuSigned by:

Carole TROUSSAINT

F3D68B5E365542A...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-0920 Rév. 5.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-0920 Rév. 5.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. *The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-0920 rév. 6

Organisme d'inspection accrédité :

ORIAS POITOU-CHARENTES

ZA FIEF DES PRISES USSEAU

BP 13

17220 SAINTE-SOULLE

PORTÉE D'ACCREDITATION

Accréditation(s) en vigueur :

12 - ENVIRONNEMENT / 12.1 - Eau /		
12.1.1 - Contrôles de réception des réseaux d'assainissement neufs #		
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
12.1.1b	Contrôle des canalisations et des ouvrages par inspection visuelle	<p>Arrêté du 21 juillet 2015 modifié relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5</p> <p>Référentiels cités dans le commentaire technique de l'arrêté du 21 juillet 2015 Partie 1 Conception et exploitation des systèmes d'assainissement - Fiche 16 :</p> <p>Fascicule 70-I du CCTG - Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement à surface libre</p> <p>Fascicule 71 du CCTG - Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement sous pression</p> <p>NF EN 1610 - Mise en œuvre et essai des branchements et collecteurs d'assainissement</p> <p>Spécifications techniques complémentaires applicables au réseau d'assainissement contrôlé</p>

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
12.1.1c	Contrôle de l'étanchéité des canalisations et des ouvrages	<p>Arrêté du 21 juillet 2015 modifié relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5</p> <p>Référentiels cités dans le commentaire technique de l'arrêté du 21 juillet 2015 Partie 1 Conception et exploitation des systèmes d'assainissement - Fiche 16 :</p> <p>Fascicule 70-I du CCTG - Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement à surface libre</p> <p>Fascicule 71 du CCTG - Fourniture, pose et réhabilitation de canalisations d'eaux à écoulement sous pression</p> <p>NF EN 1610 - Mise en œuvre et essai des branchements et collecteurs d'assainissement</p> <p>Spécifications techniques complémentaires applicables au réseau d'assainissement contrôlé</p>

12 - ENVIRONNEMENT / 12.1 - Eau /

12.1.2 - Contrôles des réseaux d'assainissement en service

Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC, ...)
12.1.2a	Contrôle des canalisations et des ouvrages par inspection visuelle	<p>Exigences spécifiques du client définies dans l'accord contractuel</p> <p>Méthodes d'inspection internes s'appuyant sur l'état de l'art (normes applicables, guide technique pour l'inspection des réseaux existants) et adaptées aux exigences clients</p>

Section Inspection

Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à
ORIAD POITOU-CHARENTES

IMPLANTATIONS	ADRESSE
ORIAD POITOU-CHARENTES	ZA FIEF DES PRISES USSEAU BP 13 17220 SAINTE-SOULLE

Date de prise d'effet : 31/10/2025

DocuSigned by:
Magali MERLEAU
E5F671FEE96449F...

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-0920 Rév. 5.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr